



DELLE



90100 Territoire de Belfort (France)



3^{ème} Marche Populaire Internationale 09 et 10 mars 2024

Parcours de 6, 11 et 20 km

Membre de la FFSP N° F9991

Visa FFSP 2024-90-321.B

Internet : <http://www.ffsp.fr> Mail : contact@ffsp.fr

 [Facebook.com/ivv.france](https://www.facebook.com/ivv.france)

Halle des 5 Fontaines - Rue Jules Joachim - 90100 Delle 47°50'438''N 7°00'45,94''E.



Partenaires de la FFSP

Agrément ministériel national

Du 20 juin 2006

Reconnue de mission d'utilité publique par Arrêté

N° 012156 du 02 août 2001

INFORMATIONS AUX MARCHEURS

Participants : Tous, sans exception. Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés.

Départ et arrivée : Halle des 5 Fontaines - Rue Jules Joachim - 90100 Delle 47°50'438''N 7°00'45,94''E.

Parcours : 6 km et 11km : Sans difficulté particulière. 20 km : Direction Lebetain, boucle des 3 vallées (balisage rond vert), un passage délicat sécurisé.

Horaires : De 7h00 à 15h00 (départ du 20km, jusqu'à 13h). Arrivée obligatoire avant 17h00.

Récompense : Sans souvenir, prix aux groupes le plus nombreux, au participant et à la participante les plus âgés et diplôme pour les plus jeunes.

Cotisation de participation : La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre une cotisation de participation sans souvenir de 3 Euros ou une licence famille de 6 Euros (parents et enfants gratuits jusqu'à 16 ans). Portant les timbres de contrôle, elle donne droit au tampon IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour.

Contact : **Président du Comité Départemental**, Monsieur Michel TRITRE - 13 rue des Charrières – 70 290 Plancher-Bas—Tél. : 06 27 95 05 18 colettetritre@gmail.com

Délai de pré-inscription :

- Pour **les groupes** : Jusqu'au 25 février 2024 par téléphone chez Monsieur Olivier JACQUET : au +33 (0)6 81 66 26 94 ou par mail olivier-j1.90@orange.fr,
- Pour **les individuels** : inscription sur place, le jour de la manifestation.

Assurance : L'inscription à la randonnée populaire vaut déclaration expresse de non-contre-indication médicale et aptitude à participer à la randonnée. La FFSP est garantie en RC auprès de la MAIF.

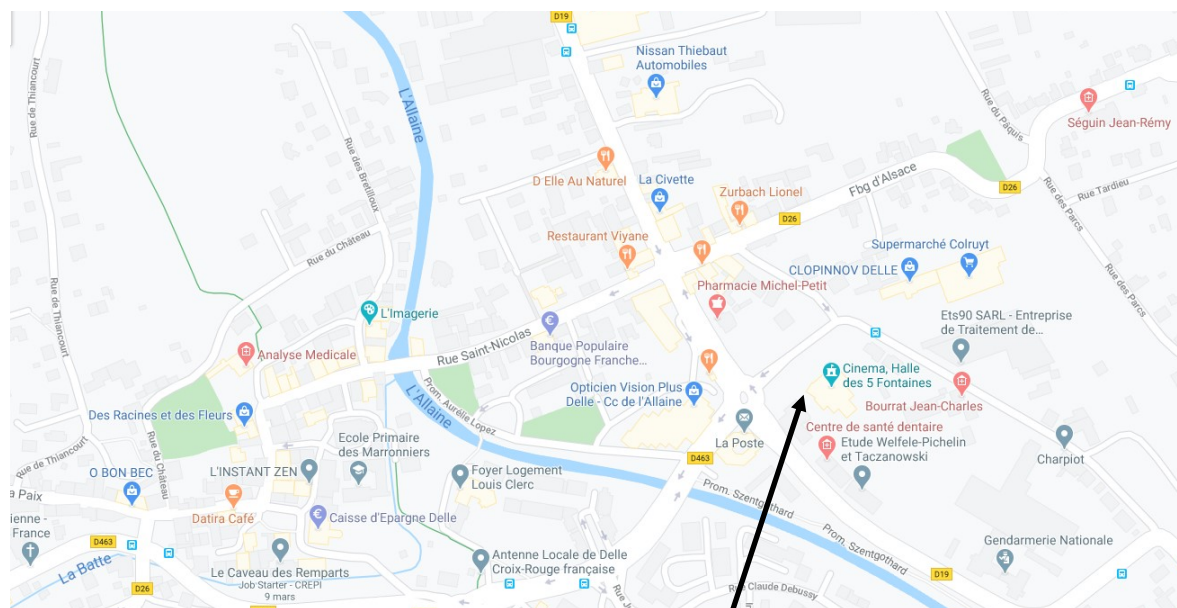
Secourisme : Assuré par les secouristes de l'association dès le départ.

Urgence : 112

Consignes : Il est interdit de fumer et d'allumer un feu sur le parcours. Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse.

Ravitaillement : Mise à disposition gratuite d'une boisson et d'un régénérant solide à chaque contrôle. Possibilité de restauration à l'arrivée.

La manifestation aura lieu quelles que soient les conditions météorologiques sauf en cas d'arrêt préfectoral ou municipal.



Départ de la marche, Halle des 5 fontaines, rue Jules Joachim - Delle - Parking disponible à proximité